

**Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB**

**du Mercredi 17 MARS 2021 à 19H en vidéo-**  
**conférence**

**Président** : Van Daele Daniel.

**Administrateurs** : P. Schmets, D. Van Bever, F. Vandembenden, A.M. Habets , E. Davaux, D. Reterre. T. Biron.

**Responsables cellules** : D. Brozak, B. Valentin, C. Didembourg, M. Loppe.

**Invités permanents** : P. Carlier, R. Gruselin , P. Achten , M. Hourlay, P. Van Der Vorst.

C. KRIESCHER est invité et présent pour répondre aux différentes questions et pour échanger sur sa collaboration avec la FVWB dans les réunions du CA de V.B.

La réception tardive des documents de travail du CA de VB est abordée alors qu'un process avait été mis en place par le président pour remédier à ce problème récurrent ainsi qu'aux problèmes de fonctionnement dans la commission nationale des rencontres engendrant des reports de décisions.

La situation du personnel, la réorganisation du service suite à un départ en pension et le nouvel organigramme du travail des employés de VB sont aussi abordés.

VB a participé à l'aide COVID en rétrocédant les 15.000 € de frais d'inscription aux ailes.

La piètre qualité des traductions est aussi mise en exergue ; plusieurs personnes se demandent s'il ne faudrait pas prévoir un budget pour ce poste. Rien n'est prévu et de plus, VB ne semble pas avoir les moyens actuellement. P. Achten se propose pour apporter son aide pour réaliser ces traductions.

Le transfert « intra union européenne » de joueurs et joueuses n'est pas légal. Cette situation sera portée à la connaissance du CA de VB afin de la relayer vers la CEV via G. De Dobbeler.

Pour l'application des règles et principalement en cas de litige, il est important de se référer scrupuleusement au règlement écrit dans la langue du club concerné. Cette demande doit aussi être relayée au CA de VB par nos représentants.

La reconduction du mandat du président actuel lors de la prochaine AG est abordée.

Bien que cette période d'élection rime avec tension, plusieurs s'accordent pour dire que la FVWB en tant que minorité n'a jamais été mise à l'écart durant son mandat soulignant les bons contacts et le fait qu'il fut plus un allié qu'un ennemi pour notre fédération mais que dans le futur, la FVWB devra se montrer plus active pour améliorer encore la collaboration.

Commentaire de M. Loppe sur ces différentes réunions avec la CNR.

Il prévient les administrateurs et leur demande d'être attentifs aux différences entre les décisions prises et ce qui se trouve dans les rapports de la CNR.

L'utilisation d'un logiciel performant pourrait servir pour la programmation des championnats à condition que les 2 ailes puissent s'inscrire via volley admin.

M. Loppe dit recevoir des demandes de clubs inscrits à VB qui veulent descendre de niveau en déclarant forfait ou par non réinscription.

Discussion sur ce que prévoit et/ou ne prévoit pas le règlement actuellement et report de ce point au prochain CA.

M. Loppe est chargé d'envoyer une demande aux clubs afin d'anticiper et d'avoir une attitude pro-active en leur demandant leur intention pour la saison prochaine pour prévoir l'organisation du championnat FVWB (niveau 5)

### Aide exceptionnelle destinée au soutien des clubs.

Présentation des 4 propositions faites par le groupe de travail dont le choix est de distribuer 100 % de la subvention à tous les clubs.

Résultat du vote : choix de la proposition n°1 ( 8 OUI ) – ristourne totale de 65 % sur les licences.
---

Le remboursement de 100 % de ces montants se fera sur le compte des clubs.

De plus, si une aide doit être dégagée pour les 3 clubs de Ligue, elle se fera sur fonds propres. Elle viendrait en surplus des aides ponctuelles pour les tests Covid déjà octroyées. Ce dossier sera présenté lors du prochain CA.

Suite à cette décision et pour garantir la trésorerie, P. Schmets demande que le paiement du return aux entités soit postposé et payé à la date du 1<sup>er</sup> décembre (au lieu de juin). Toutefois, il propose de faire une évaluation de l'état des finances en septembre et analyser la faisabilité d'un remboursement à ce moment.

Résultat du vote : 7 OUI 1 abstention
---------------------------------------

## Demande de délégation de signature pour l'envoi d'un dossier.

Vu que le dossier Adeps comprenant en autres bilans et budget doit normalement être transmis pour le 31 mars , le président demande à pouvoir signer avec la secrétaire ces documents sous réserve d'approbation de la futur AG afin de ne pas retarder le paiement de la 1<sup>ère</sup> tranche des subsides.

Plusieurs administrateurs refusent de donner un blanc-seing et cette demande est refusée. Il est décidé que ces documents seront transmis aux membres du CA et qu'ensuite les administrateurs voteront par courriel sur l'envoi ( ou non) à l'ADEPS. Ces documents sont annoncés pour le lundi 22/03.

## Organisation des finales francophones Jeunes.

Après discussion et suite à l'évolution de la pandémie, il est décidé de renoncer à l'organisation de ces finales.

<b>Résultat du vote</b> : 8 OUI pour l'annulation de ces championnats Jeunes.
---

## Information sur une demande de l'entité de Namur.

L'entité de Namur a fait une demande pour mettre son siège social à la fédération et T. Biron donne des explications sur la raison de cette demande. Ce dernier informe qu'il ne participera pas au vote pour éviter un conflit d'intérêt. Bien qu'un accord de principe ait déjà été émis par certains, la ratification est proposée au vote.

Résultat du vote : 7 OUI pour accepter cette demande.
---

## Cellule Technique

- D. Brozak donne des informations sur la situation des formations continues de coachs au 15 mars 2021. Au regard des chiffres donnés, on constate qu'une majorité de coachs a pu suivre les différentes formations données et validées par la fédération. **Aucune dérogation ne sera donc donnée pour cette saison.**

Discussion sur la formation « basic » qui se trouve toujours dans le ROI mais qui risque d'être mise de côté. Attente de la décision finale avant de confirmer.

L'attribution des cartes de coachs doit se faire sur base de critères d'octroi clairs et faire l'objet d'une communication « positive » pour les prévenir de leur situation personnelle au niveau de la formation continue des points acquis.

- La poursuite de l'activité à la Volley Academy de Dinant est de nouveau abordée. D. Brozak donne les chiffres basés sur qui part , qui reste , qui continue .

A la lecture de ces chiffres, le CA souligne la difficulté de continuer cette activité dans la formule actuelle surtout que pour l'Adeps, ce projet ne rencontre pas leurs attentes dans le cadre du volley de haut niveau.

Plusieurs questions sont posées pour savoir s'il existe des alternatives à ce projet mais actuellement rien de concret n'a été prévu ; néanmoins D. Brozak intervient pour dire que

- si on considère cela comme du Volley pour tous, la possibilité de décentraliser des entraînements dans les différentes entités existe ;
- si la tendance pointait vers le haut niveau, il est possible de déménager vers des centres Adepts comme Jambes ou Louvain.

La reprise de l'activité est prévue après les vacances si bien entendu les règles sanitaires le permettent.

Résultat du vote sur l'arrêt de la Volley Academy : 7 OUI 1 Abstention
--

- Tenues des stages de Pâques.

Des contacts sont pris avec les centres Adepts et les autorités locales pour la tenue de ses stages à Spa et Neufchâteau. L'intention reste de les organiser mais il faudra attendre le feu vert de toutes les autorités avant de décider définitivement de l'organisation.

- Suivi de l'évolution des modules de formation des différents niveaux pour nos entraîneurs.

Au niveau initiateur, les exigences sont moindres que celles demandées jusqu'à présent et le nombre d'heures de formation va baisser.

Au niveau entraîneur, un projet est en cours de réalisation et sera présenté sous peu.

- Beach

Demande pour la validation de 2 participants non affiliés, la FVWB étant la référence Beach Volley pour les U 21. Questions posées : quid pour l'assurance et la promotion des jeunes francophones ? Voir comme cela se passe pour les joueurs de l'équipe nationale qui évoluent dans un club étranger.

- Appel à candidature pour le poste de responsable de la formation.

La collaboration avec M. Cloes arrivant à son terme car ce dernier souhaite diminuer fortement son activité, un appel à candidature va être lancé pour pourvoir à son remplacement.

- D. Brozak fait rapport de son entretien avec un cadre technique qui rencontre certains problèmes tant relationnels que fonctionnels au sein de son travail journalier. Une nouvelle rencontre est prévue afin de clarifier la situation.

- Il informe qu'une 1<sup>ère</sup> réunion du groupe des entraîneurs va être programmée.

## Tenue de l'AG .

Suite à l'évolution de la pandémie et comme le désir de tous est que celle-ci puisse se tenir en présentiel, le report à une date ultérieure s'impose.

Après discussion la date du SAMEDI 15 MAI 2021 est retenue. Un nouvel échéancier sera proposé.

Résultat du vote : 6 OUI 1 NON 1 Abstention pour le report de l'AG
--

## Divers.

D. Van Daele donne des informations sur les récentes « vidéo conférence » qui se sont tenues avec le cabinet de la Ministre.

La sortie d'un nouveau protocole pour la pratique du Beach ainsi que la problématique de la réquisition des salles pour y implanter des centres de vaccination ont été évoquées.

Des reproches sont adressés au président sur la tenue d'une réunion traitant de la communication à laquelle certains membres n'ont pas été invités

Un prochain CA sera programmé avant la date prévue dans l'échéancier pour la réception des propositions de modification de statuts et ROI afin de respecter scrupuleusement les délais.

Fin de réunion à 23 H 15.

La Secrétaire.

A.M HABETS